

Avis rendu par la commission régionale d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social réunie le 8 février 2024

Objet de l'appel à projet: création sur Paris d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) renforcé et destiné à accompagner des jeunes présentant des troubles du neurodéveloppement (TND) parmi lesquels les troubles du spectre de l'autisme (TSA) et des difficultés psychologiques avec troubles du comportement (TCC).

Avis d'appel à projet publié le 28 juillet 2023

La commission de sélection a établi le classement suivant :

- 1^{er}. Fondation l'Elan Retrouvé
- 2^e. Fondation Saint-Jean-de-Dieu
- 3^e. Association AURORE
- 4^e. Association APAJH
- 5^e. GAPAS
- 6^e. Fondation OVE
- 7^e. AMPP Viala
- 8^e. Les Jours Heureux

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui, le cas échéant, sera prise par la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

Saint-Denis, le 8 février 2024

La Présidente de la commission
auprès de l'Agence régionale de Santé
Ile-de-France

Signé

Charlotte FAÏSSE